



Conduite Séniors

Vous vous interrogez sur votre conduite ?

Le département de l'Isère et les Centres Sociaux de la Communauté de Communes Entre Bièvre Rhône organisent des sessions en 2019 pour les personnes retraitées.

Deux ateliers sont proposés par session :

ATELIER 1 : de 8h30 à 12h

Vous pourrez tester les nouveaux panneaux de signalisation, Mesurer vos reflexes, avoir un bilan optique et revoir les assurances et constats...

ATELIER 2 : de 8h30 à 17h

Conduite de 2 heures par groupes de 3 personnes avec les moniteurs des « auto-écoles réunies ».

Suivi d'un approfondissement pratique : boîte automatique, voiture électrique, éco-conduite.

Ateliers gratuits (les 2 séances sont en continuité).

Pour les prochaines sessions :



Inscription avant le 13 septembre	Inscription avant le 31 octobre
Centre social : * de l'Île du Battoire 04.74.79.07.20 * d'Au Fil de l'Ambre 04.74.79.43.51	Centre social : * de Roussillon 04.74.29.00.61 * Les 4 Vents 04.74.84.43.92
<u>Session du mardi 1er octobre :</u> Salle des fêtes de Primarette	<u>Session du mardi 19 novembre :</u> Salle des fêtes à Ville Sous Anjou
<u>Session du vendredi 11 octobre :</u> Salle des Sorbières à Sonnay	<u>Session du vendredi 29 novembre :</u> Au centre Social de Roussillon



centre social
du
roussillonnais

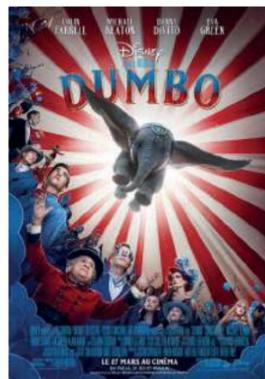


Carsat
Retraite
de Santé
au travail
Rhône-Alpes

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

L'agenda

le comité des fêtes organise :
une **PLANCHA PARTIE** suivie d'un **BAL** et
FEU D'ARTIFICE
SAMEDI 13 JUILLET à partir de 20 h,
stade de Varambon.
Buvette et restauration sur place :
poulet plancha et frites.
Contact : 07 82 89 19 50
Mail : comitedesfetes.stclairdr@gmail.com



CINE ÉTÉ : « DUMBO »

JEUDI 29 AOUT
Projection à la tombée
de la nuit
vers 20h- 20h30
ECOLE DU VILLAGE

Repli salle de spectacle
si mauvais temps.

Une séance a déjà eu lieu
le vendredi 5 juillet
Film : « **TANGUY le retour** »



A très bientôt pour une prochaine lettre...

Le Maire,

Olivier MERLIN.



L'édito

LA LETTRE DU MAIRE

JUILLET-AOUT
2019
N° 57

Madame, Monsieur,

Il va être difficile, pour les détracteurs, de continuer à ignorer les causes et les conséquences du réchauffement de la Terre après la semaine que nous avons vécu fin juin. Ces dérèglements climatiques ont plusieurs origines mais, même si tous les pays s'unissent pour en corriger les causes humaines, il faudra de nombreuses années pour constater un retour en arrière. Il faut donc nous attendre à vivre de plus en plus d'évènements du type de ces jours de « canicule 3 ». Nous veillons tout d'abord aux personnes les plus « fragiles » que sont les personnes âgées, dépendantes (souvent seules) et les bébés. Le FPA « Le Clariana » est équipé en climatisation et nous avons proposé aux personnes âgées seules de les amener les jeudi 27 et vendredi 28 juin après-midi au Clariana. Cette démarche a été entreprise par le CCAS, les personnes assurant les contrôles de téléalarme et M. Enseret, responsable de la Police Municipale, je les en remercie. Pour les tout-petits, le Pôle Petite Enfance n'a pas un an et des fuites étant constatées dans le circuit des climatisations, nous avons réservé la salle du Conseil Municipal pour les rapatrier en cas de panne... Nous avons ajouté des voiles d'ombrage, vérifié et augmenté si besoin le nombre des ventilateurs, distribué des brumisateurs dans les écoles de façon préventiveDes enseignants ont conseillé aux parents, s'ils en avaient les moyens, de garder leurs enfants « au frais » à leur domicile...Nous étudierons, avant l'été prochain, la possibilité d'organiser une salle rafraîchie par école et d'équiper les cours de récréation de brumisateurs.

Le remplacement des jeux des jardins d'enfants du Village (et un ajout à celui de Glay) sont à l'étude mais les devis produits par notre prestataire habituel sont prohibitifs. La législation encadre ces jeux et leur entretien mais un prix de plus de 10 000 € pour une balançoire adaptée pour les enfants de moins de 3 ans est dissuasif. Les élus concernés sont consultés sur ce dossier et nous espérons pouvoir équiper les parcs le plus rapidement possible.

La base de loisirs a été rattachée à Vienne Condrieu Agglomération et une nouvelle attribution de sa gestion a été faite à la société WAM PARC. Son gestionnaire, pour des raisons de sécurité et d'incivilités, a décidé unilatéralement de rendre payant (au prix de 2 €) l'accès au plan d'eau, aux piétons, de 11H à 17H...Il a modulé cette décision en offrant aux habitants des communes proches une carte d'accès gratuite à retirer en Mairie (avec production d'une pièce d'identité, d'un justificatif de résidence et du Livret de Famille, pour les familles).

Je vous souhaite un très bon été et vous rappelle, comme chaque année, que la vie en collectivité nécessite de respecter les autres. Enfin, n'hésitez pas à signaler, en Mairie au CCAS, toute personne qui vous semblerait être en difficulté.

Olivier MERLIN.

Syndicat des Eaux

Des travaux sont prévus au mois de septembre route de St Prim, ils débiteront du bas de la route de la Madone au chemin de Sylvie, tout sera mis en place pour éviter la gêne.

Rue des Grouillères, travaux prévus à la suite de la route de Saint Prim, de la rue des Grouillères à la rue Paulette Oriol, en passant sous la voie ferrée.



Les Services Périscolaires



Vous pouvez d'ores et déjà procéder au renouvellement des inscriptions en ouvrant les activités Restauration et Périscolaire pour l'année 2019/2020 sur votre portail famille. N'oubliez pas d'actualiser vos informations personnelles.

Dès cette première étape effectuée, vous pourrez dès le lendemain inscrire vos enfants aux services restauration et périscolaire pour la prochaine rentrée.

Si vous n'avez pas encore de compte, contactez rapidement le service inscriptions scolaires en mairie pour les modalités de fonctionnement.

Les pré-inscriptions pour les mercredis ont déjà commencé. Renseignements auprès de l'accro enfance 06.89.98.84.66.





Projet autofinancé « Rando Bivouac Nature »

10 jeunes des communes de l'Entente sont accompagnés par l'ACCRO'jeunes. Ils réalisent des actions afin de financer leur projet.

Actions déjà réalisées : Vente de pain et viennoiseries et vente de pizzas.

Des partenaires locaux ont répondu favorablement pour soutenir les jeunes :

Un grand MERCI à la « Boulangerie PERROT » aux Roches de Condrieu, l'entreprise « **Minimatic** »

Distribution automatique à St Alban du Rhône.

Des travaux sont réalisés par les jeunes sur les communes : peinture à l'école de Clonas, déménagement des associations Bridge, échecs dans leurs nouveaux locaux à Saint Clair du Rhône...

Prochaine action de soutien au projet autofinancé des jeunes :

Dimanche 21 juillet 2019 « Tournoi de pétanque » à Saint Alban du Rhône.

Matinée Tournoi Familles et Après-midi Tournoi classique.

Renseignez-vous au 07 79 86 25 87 ou projetjeunes2019@gmail.com



Les activités estivales de l'accro enfance ont commencé, les 3 premières semaines des vacances de Juillet, 12 enfants participeront à un projet vidéo proposé par Graziella autour du thème « Saint Clair du Rhône ; ville de mon enfance ».

Nous vous rappelons également que les inscriptions pour les mercredis de la prochaine année scolaire sont ouvertes, pensez à faire vos réservations au bureau de l'Accro.

Renseignement au 06.89.98.84.66

Information

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.



Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre.**

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

Santé

La mutuelle SOLIMUT organisera ses prochaines permanences pour les administrés St-Clairois, les **jeudis** : 19 septembre, 17 octobre, 14 novembre et 19 décembre, en mairie de 9h30 à 12h.



La canicule, c'est quoi ?

Il y a danger pour ma santé lorsque :



- ⇒ Il fait chaud.
- ⇒ La température ne descend pas ou très peu la nuit.
- ⇒ Cela dure 3 jours ou plus.

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15.

POUR EN SAVOIR PLUS : 0 800 06 66 66
www.meteo.fr pour consulter la météo et la carte de vigilance.
www.social-sante.gouv.fr/canicule #canicule

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie.

Social



Depuis octobre 2018, l'objectif de l'association **Cœur2bouchons** est de récolter toujours plus de bouchons pour agir sur l'environnement et soutenir encore plus les personnes en situation de handicap.

La présente association a pour objet :

- de gérer les récoltes de bouchons en matière plastique effectuées par les bénévoles,
- de les aider et de les soutenir dans leur action,
- de promouvoir par tous les moyens la collecte des bouchons, en particulier auprès des établissements scolaires.

Et a pour but, de participer au financement :

- de l'acquisition d'équipements spécifiques pour personnes handicapées,
- de l'aménagement de l'habitat en matière d'accès, de mobilité...
- de l'aménagement de véhicule en poste de conduite et de transport.

Coeur2Bouchons est un réseau fonctionnant avec 100% de bénévoles.

Vous pouvez déposer vos bouchons en mairie de Saint Clair du Rhône, les bénévoles de l'association viennent les récupérer régulièrement.

Pour rejoindre **Cœur2bouchons** ou pour plus d'informations, contacter l'association par mail :

bonjour@coeur2bouchons.fr site internet : <https://www.coeur2bouchons.fr>



Prochaines collectes qui auront lieu sur la commune, salle polyvalente Espace Jean-Fournet :

- **Le MARDI 13 AOÛT** (au lieu du jeudi 25 juillet) avec un accueil du public de 16h à 19h
- **Le LUNDI 23 DECEMBRE** avec un accueil du public de 16h à 19h.

Voyage du 3^{ème} âge avec le CCAS : jeudi 13 juin dernier, 97 personnes ont eu le plaisir de découvrir les Gorges du Doux. Tout d'abord direction Lamastre pour la visite d'une châtaigneraie et de son atelier de transformation suivie d'une dégustation. Déjeuner sur les hauteurs de Lamastre puis trajet à bord du Mastrou, 30km d'excursion sur la ligne Tournon-Lamastre à la découverte des superbes reliefs des Gorges du Doux.



Le Mastrou

